



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 23/04/2026

### La Ville de Chambéry met en œuvre dès samedi un dispositif de permanences régulières des élu.es

Dès le samedi 25 avril, la Ville de Chambéry expérimente un nouveau dispositif de rencontres entre la population et l'équipe municipale : des permanences mensuelles, conviviales, ouvertes à toutes et tous sans rendez-vous et organisées au cœur des quartiers.

Ces temps d'échanges auront lieu un samedi par mois, dans différents quartiers, et seront accessibles sans rendez-vous. Des élus accueilleront les habitants avec les équipes de la mairie de quartier. Chaque demande fera l'objet d'un suivi et si une demande ne peut pas être traitée immédiatement, elle fera l'objet d'une réponse ultérieure.

« Être à l'écoute des habitants et des habitantes, c'est être présent sur le terrain, au plus près de leur quotidien », explique Thierry Repentin, maire de Chambéry. « Avec ces permanences, nous voulons rendre le dialogue plus simple et plus direct, pour que chacun et chacune puisse venir échanger librement sur la thématique de son choix, des problèmes du quotidien aux grands projets du territoire ».

Les premières dates de ces permanences sont :

- **Samedi 25 avril**, de 9h à 12h : à la mairie de quartier du **Biollay**, en présence de Jean-Benoît Cerino, adjoint au maire
- **Samedi 23 mai**, de 9h à 12h : à la mairie de quartier des **Hauts-de-Chambéry**, en présence de Florence Zagagnoni, première adjointe
- **Samedi 20 juin**, de 9h à 12h : à la maison de quartier du faubourg Montmélian, dans le quartier du **Laurier**, en présence de Mélanie Meunier, adjointe au maire
- **Samedi 4 juillet**, de 9h à 12 : à la mairie de quartier de **Bissy**, en présence de Gaëtan Pauchet, adjoint au maire

#### En complément, des permanences d'adjoints de quartier toutes les semaines

En complément de ces permanences mensuelles, des rendez-vous avec les adjoints de quartier sont également proposés. Les personnes souhaitant échanger avec leur adjoint de quartier peuvent prendre rendez-vous auprès de leur mairie de quartier et bientôt en ligne.

Ce dispositif s'inscrit dans une réflexion plus large engagée par la Ville pour repenser les modalités de dialogue avec la population et diversifier les formes de rencontre. Il pourra être amené à évoluer en fonction des retours.

Pour en savoir plus : <https://www.chambery.fr/actualite/1597/9-des-permanences-mensuelles-des-elu-es-pour-echanger-avec-les-habitant-es.htm>

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry  
04 79 60 23 05 - [relations-presse@mairie-chambery.fr](mailto:relations-presse@mairie-chambery.fr)